FAMILLE STAWOSKI
« La Garlande »
31590 VERFEIL
05 61 35 67 34 06 03 39 29 93
www.cendrine.org

8 août 2008

LETTRE AUX HABITANTS DE MONTRABE
ET A NOS RESPONSABLES POLITIQUES DE TOUS BORDS

Depuis 10 ans, je m'adresse à vous pour vous rappeler que dans votre commune 2 personnes ont été assassinées et d'autres blessées.
Tout ceci sans que les victimes aient eu le droit à une procédure et à des explications. Le seul droit des victimes étant de vivre avec des hypothèses plein la tête qu'elles ne peuvent avoir que d'après les « on dit » et les « ragots ».
Nos 10 ans de combat n'ont pas été inutiles.
Vous le savez peut-être, le 25 Février 2008 une loi a été enfin votée et a apporté une évolution pour les 400 victimes annuelles de dits « malades mentaux ».
Cette loi apporte aux victimes :

- La reconnaissance de l'acte, donc la reconnaissance de la victime. (D'après l'ancien texte de loi, à Montrabé judiciairement il ne s'est rien passé.)
- L'obligation d'une vraie enquête comme pour tous les crimes.
- La possibilité d'une procédure à la demande des victimes.
- Dans le cas où la procédure reconnaît l'irresponsabilité, des règles de sûreté seront établies avec des obligations pour le malade agresseur. Cette réforme évitera les trop nombreuses récidives. (exemple : à Tarare (69), où un homme a bénéficié 4 fois de l'article 122.1 et du non-lieu et pourtant il a tué 5 fois avec un casier judiciaire restant vierge. Cet exemple horrible et concret est très fréquent en France, grâce à l'hypocrisie de l'ancienne application de l'article 122.1).
- L'inscription de l'agresseur au casier judiciaire. ( A Tarare (69) 5 fois meurtrier avec toujours un casier judiciaire vierge avec l'ancienne loi).

Aujourd'hui, les avancées votées dans la nouvelle loi sont importantes pour les 400 victimes annuelles de l'irresponsabilité pénale, même s'il y a toujours le risque d'une récidive et pas de réponse sur les responsabilités indirectes.
***En conséquence j'ai pris la décision que ce 14 Août 2008 sera le dernier où nous nous regrouperons à Montrabé (31) à 9h30 avec les amis de Cendrine, les politiques et les trop peu nombreux habitants de Montrabé.***
Je vous rappelle, mais nous ne vous le souhaitons pas, que cette réforme que nous avons obtenue, pourrait malheureusement un jour vous être utile.
***Pour marquer cette dernière année, après la remise de gerbes habituelle à 9h30 devant l'ancien salon de coiffure nous nous regrouperons devant la salle des fêtes où nous ferons un lâcher de 400 ballons blancs représentant les 400 victimes annuelles.***
J'espère que vous, habitants de Montrabé, et vous, les politiques de la région seront présents, pour simplement reconnaître que cette modification était utile pour les victimes.
Je suis désolé si les habitants de Montrabé ont trouvé que mon combat était néfaste pour leur commune, je leur dit simplement, que grâce à ce combat, on évitera les récidives et grâce à leur patience, environ 150 assassinats par an seront évités.
Vous ne verrez plus en 2009 d'affiches ou de gerbes de fleurs, mais j'espère que vous ne nous en voudrez pas de déposer une ou deux roses au sol en toute discrétion.
Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Car hier c'était nous, mais demain ?